



# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA MARNE

148 Avenue de Sainte-Menehould

51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 06.81.45.45.05 Fax : 03.26.66.53.42

Châlons-en-Champagne, le 21.12.2017

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION** **DU COMITE DIRECTEUR** **DU 21 DECEMBRE 2017**

Présents : BRISSAUD Gérard, LARATTE André, GREGOIRE Patrick,  
MILET Aurélie, PERREUX Norbert, MONCLIN Thierry.

Absent : AUBRY Yannick

Gérard BRISSAUD ouvre la séance à 18 H30.

Chacun ayant pris connaissance du Compte-rendu de la réunion du 5 Octobre 2017, tous les membres approuvent le contenu de ce document.

### **Assemblée Générale**

Elle se déroulera le Vendredi 12 janvier 2018 à 19 H 00 à la maison des Syndicats – Salle Jean Ressler – 1 place de Verdun à CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

### **Bilan Financier**

André LARATTE nous présente les comptes de l'exercice 2016/2017 et nous précise que cette année nous avons un boni.

Il nous informe qu'il a également préparé un budget prévisionnel pour l'exercice 2017/2018.

### **Les labels**

Norbert PERREUX nous fait savoir que 4 clubs ont fait leur dossier : Epernay, Suippes, Vertus et Gueux. Ces dossiers ont été envoyés au Responsable Régional.

### **Chronotir**

Gérard BRISSAUD demande si nous devons faire réparer le chronotir ou si nous devons en acheter un neuf, compte-tenu que le montant de cette réparation est de 140 € ?

Le comité directeur décide de faire réparer et d'envisager l'achat d'une valise lors de l'année suivante.

### **Projet de stages**

Pour le rapport moral qui sera présenté en assemblée générale, il est convenu que les 3 stages effectués (en 2017) y seront mentionnés et que 5 stages sont prévus pour 2018.

### **Le championnat départemental**

A ce jour : Il y a 34 pré-inscriptions pour ce championnat. Yannick AUBRY est chargé de s'occuper du mandat de ce championnat qui aura lieu les 27 & 28 janvier 2018 à Ste MENEHOULD.

### **Le projet associatif**

Il serait bon de revoir le projet associatif du CDTAM et de le présenter lors de l'A.G. en janvier 2018.

### **Le site du département**

Il date du 4 février 2017. Le nom de domaine ayant été commandé le 27.01.2017. Il revient à 23 € par an, plus une extension de 15 € pour le stockage.

### **Le championnat Régional Salle**

Il se déroulera les 17 & 18 février 2018 à SUIPPES. Patrick GREGOIRE rappelle que l'organisation est en partenariat avec le CDTAM.

### **Récompense des participants au France**

Le montant des récompenses pour les médaillés aux championnats de France reste inchangé : 100 € pour une médaille d'or, 75 € pour une médaille d'argent et 50 € pour une médaille de bronze.

La liste des participants et médaillés est validée. André LARATTE préparera les chèques qui seront remis lors de l'AG.

### **Futurs CD**

- Il a été convenu que le championnat départemental Marne :
- FEDERAL : sera organisé par CHALONS,
  - FITA : sera organisé par REIMS.

### **Vin d'honneur pour l'AG**

André LARATTE est chargé d'amener la boisson et les petits fours pour l'Assemblée Générale.

Gérard BRISSAUD clos la séance à 20 H 45.